

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE*

J. L. BOUTILLIER

Les trois principales caractéristiques de la croissance démographique en Côte d'Ivoire sont : un taux d'accroissement naturel élevé, une immigration massive en provenance des états voisins, une augmentation de la population différenciée suivant les régions et suivant le milieu rural ou urbain. Tandis que les deux dernières sont spécifiques de la Côte d'Ivoire, puisque principalement liées à sa croissance économique, la première de ces caractéristiques est valable pour la plupart des pays de l'ouest africain, et en est une donnée constante depuis le début du XX^e siècle : les structures socio-économiques impliquent principalement le non malthusianisme des sociétés ouest africaines ; la paix coloniale et les progrès de la situation sanitaire liée à une certaine médecine de masse (éradication de la maladie du sommeil notamment à partir de 1930) ont créé les conditions pour que ce non malthusianisme se traduise par des taux d'accroissement naturel élevés (1) de l'ordre de 1 % autour de 1920, de 1,5 % autour de 1940 et de 2,1 % pour la période 1950-1965 : la population d'origine passant ainsi d'environ 1 600 000 habitants en 1920 à environ 2 000 000 en 1945 et à environ 3 000 000 en 1965 (2).

L'immigration est un phénomène historiquement ancien pour la Côte d'Ivoire : depuis longtemps par exemple, les Dioula originaires du Mandé, région appartenant aujourd'hui à la République du Mali, tiennent dans leurs mains une partie du commerce de détail et la presque totalité du commerce de la viande et du poisson séché. Pourtant cette population étrangère n'était encore que de quelques milliers dans les années 1920, originaires principalement du Mali et de la Guinée : les migrations n'ont pris de véritable importance qu'à partir du développement des cultures de cacao, de café et de banane dans les années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale. L'emploi par les planteurs ivoiriens de manœuvres agricoles, pour la plupart d'origine voltaïque, s'est répandu très rapidement surtout dans le Sud-Est et le Sud de la Côte d'Ivoire. La création et l'extension de grandes exploitations agricoles gérées selon des normes modernes et produisant la banane, l'huile de palme et l'hévéa ont été rendues possibles aussi grâce au recrutement de main-d'œuvre d'origine non ivoirienne dans une proportion qui dépasse souvent 90 % (3). Parallèlement à cette migration proprement rurale, les migrations en milieu urbain se sont développées à un rythme rapide, entraîné par la croissance exceptionnelle qu'ont connue la plupart des villes de Côte d'Ivoire depuis 25 ans. Une analyse plus détaillée à la fois qualitative et quantitative de ces migrations tant en

* Point 3b : 3/CÔTE D'IVOIRE.

(1) INSEE Coopération : Etude de synthèse des enquêtes démographiques en Afrique francophone. Paris 1963.

(2) L. ROUSSEL : Côte d'Ivoire 1965. Population Ministère du Plan pp. 25-27.

(3) Exemples de la SODEPALM et de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas.

milieu rural qu'en milieu urbain sera faite dans les paragraphes suivants : au total, la population africaine d'origine non ivoirienne qui était d'environ 100 000 personnes en 1950, c'est-à-dire 4,5 % de la population totale est passée en 15 ans, c'est-à-dire en 1965 à environ 1 000 000 personnes soit environ 25 % de la population totale (1).

L'autre caractéristique de la croissance démographique de la Côte d'Ivoire, étroitement liée avec sa croissance économique, est son aspect différentiel : loin d'être homogène, la croissance démographique se révèle très variable : selon deux principaux critères : le milieu écologique et l'urbanisation ; critères qui d'ailleurs comme on le verra plus loin ne sont pas indépendants.

URBANISATION, DÉVELOPPEMENT RURAL ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le développement exceptionnel des villes de Côte-d'Ivoire au cours des trois dernières décennies est un phénomène maintenant bien connu (2).

Des années 1920-1930 où la population globale des villes ne dépasse pas 50 000 personnes soit 3 % de la population totale, la population urbaine passe à 950 000 soit 23,2 % en 1965.

CROISSANCE DE LA POPULATION URBAINE (3)

Année	1921	1931	1948	1954	1958	1965
Population urbaine	32 000	50 000	186 000	331 000	447 000	950 000
% par rapport à la population totale	2,1	2,9	8,9	12,7	15,4	23,2
Population totale	1 532 000	1 750 000	2 076 000	2 605 000	3 100 000	4 100 000

L'analyse plus détaillée de la croissance urbaine notamment de la croissance des différentes catégories de villes : grandes villes (essentiellement Abidjan, Bouaké), moyennes et petites villes, montre qu'à partir de 1948 on assiste à la mise en place d'une véritable armature urbaine qui vient couvrir de son réseau l'ensemble de la Côte d'Ivoire : en effet, ce n'est pas une catégorie de ville plutôt qu'une autre qui a bénéficié de cette croissance qui pour toutes les catégories se situe autour de 10 % par an. De 1958 à 1965 la part relative d'Abidjan et de Bouaké dans la population urbaine ne varie presque pas (de 42 % à 45,7 %) ; d'autre part : « dans la classe inférieure, les petits centres, entre 4 000 et 5 000 habitants progressent de façon remarquable ; en nombre, de 16 à 43, en population de 100 000 à 240 000 habitants. La classe entre 10 000 et 20 000 habitants s'étoffe également et compte 12 localités au lieu de 9. Enfin, au-dehors d'Abidjan et de Bouaké, 4 villes se détachent désormais au-delà de 20 000 habitants : Daloa, Man, Korhogo, Gagnoa » (4).

(1) L. ROUSSEL, *op. cit.*

(2) S. AMIN : Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire, Paris 1967, pp. 33-55. DUCHEMIN J.P. et TROUCHAUD J.P. : Données démographiques sur la croissance des villes en Côte d'Ivoire - ORSTOM, vol. VI, n° 1, 1969.

(3) DUCHEMIN et TROUCHAUD, *op. cit.*, pp. 73-74.

(4) DUCHEMIN et TROUCHAUD, *op. cit.*, p. 75.

La comparaison des rythmes de croissance de la population urbaine et de la population rurale permet de mettre en évidence certains des rapports existant entre croissance démographique et croissance économique.

« Entre 1921 et 1931 la population de la Côte d'Ivoire croît lentement au rythme de 1,3 % par an. La fraction urbaine augmente selon un taux de 4,5 % au détriment d'une masse rurale encore largement prépondérante (97 % du total).

La période suivante s'étale sur plus de 17 ans, entre 1931 et 1948. Le taux moyen d'accroissement pour l'ensemble de la population s'abaisse à 1 % annuel, révélant la stagnation ou peut-être même la régression démographique que la guerre a provoquée : difficultés de ravitaillement, aggravation de l'état sanitaire, limitation des naissances causée par les travaux forcés et les déplacements de main-d'œuvre. Le taux général doit remonter en fin de période et amorcer la forte progression ultérieure. La population urbaine augmente dans la proportion de un à trois et demi, soit un gain moyen d'environ 8 % par an, bien supérieur au taux général. Malgré l'indigence de la documentation on peut vraisemblablement reconstituer l'évolution de la période en trois phases distinctes : entre 1930 et 1940 le taux d'accroissement des villes progresse sensiblement et atteint 8 % annuel (environ 110 000 urbains en 1940). Les années de guerre marquent un temps d'arrêt, puis, dès 1945, le taux s'accroît et atteint en fin de période une valeur supérieure à la moyenne de la période, de l'ordre de 10 % par an. A cette date les villes ont, semble-t-il, connu un développement intense résultant en partie de la mise en mouvement des ruraux par les mesures autoritaires de la période dite de « l'effort de guerre ».

A partir de 1948 le taux d'accroissement de la population totale atteint un niveau très élevé : d'abord 3,8 % de 1948 à 1954 ensuite un maximum de 4,4 % de 1954 à 1958, enfin un taux stabilisé à 4,0 % au cours des sept dernières années. Bien que le croît naturel ait notablement progressé entre les valeurs approximatives suivantes : 1,5 % en 1950, 2 % vers 1960 et 2,2 % en 1965, il est nécessaire de faire appel à un apport de migrants au moins égal en importance pour expliquer de tels accroissements. Les courants migratoires, provenant en majorité des états voisins du Nord : Haute-Volta, Mali et Guinée, ont indifféremment alimenté les milieux urbains et ruraux mais semblent avoir favorisé l'un ou l'autre selon les périodes : de 1946 à 1954 la croissance des villes atteint un taux élevé de 10 % par an, mais la population rurale progresse de façon remarquable, passant d'un taux de 0,6 % pour la période précédente à un taux de 3,1 %. L'économie de plantation se développe en basse Côte d'Ivoire et la majorité des migrants se dirige vers les régions rurales forestières.

La tendance s'accroît pendant les quatre années suivantes jusqu'en 1958 : l'accroissement urbain annuel fléchit même légèrement de 10 % à 9,5 %. L'accroissement rural culmine à 3,6 %. C'est l'époque où le café et le cacao atteignent leurs cours maxima : la mise en valeur des forêts détourne des villes la population locale et provoque un appel massif de main-d'œuvre étrangère. L'apport migratoire dépasse le croît naturel : si l'on admet pour ce dernier une hypothèse de 2 % par an il reste un solde migratoire positif de 2,4 %.

Au cours de la dernière période 1958-1965 commence à se dessiner une inversion des tendances. Le taux d'accroissement urbain atteint sa plus haute valeur à 10,3 % annuel et la population des villes double en sept ans, passant de 477 000 à 952 000 habitants. Le taux de progression de la population rurale s'abaisse à 2,6 % à peine supérieur au croît naturel de 2,2 %.

Les causes de cette inversion sont multiples et nous nous contenterons d'énumérer celles qui nous paraissent déterminantes : d'une part l'attrait des plantations s'atténue considérablement depuis la chute des cours à partir de 1960 et le courant migratoire devenu plus faible se détourne partiellement du milieu rural. D'autre part les villes sont favorisées par de nouveaux facteurs de développement : la croissance économique générale multiplie les créations d'emplois secondaires et tertiaires concentrés dans les villes et en premier lieu la capitale, la mise en place d'un découpage administratif à mailles plus fines et l'ouver-

ture des chefs-lieux de Sous-Préfecture favorisent l'essor de nombreux petits centres, enfin les ruraux originaires de l'environnement immédiat prennent une part accrue dans le peuplement de la ville. L'exode rural n'affectait dans la période antérieure que les régions défavorisées des savanes du Nord ; il s'étend à l'ensemble du pays » (1).

Au niveau de la population rurale, le problème est d'ailleurs probablement plus complexe : le taux de progression recouvre une série de phénomènes différents que l'on peut regrouper sous trois rubriques :

— un phénomène d'exode rural en partie lié à la scolarisation et valable pour l'ensemble du pays ; même si ce type d'exode est moins caractérisé pour les zones rurales riches du Sud et du Sud-Est ; c'est un phénomène dont on parle souvent : les jeunes une fois scolarisés répugnent à retourner travailler à la terre.

— un phénomène, qu'on pourrait appeler un glissement de population rurale, intéressant principalement les adultes ruraux habitant les savanes du Nord et du Centre et venant s'installer soit comme manœuvres soit comme planteurs indépendants dans les zones forestières du Sud (2).

— un phénomène d'immigration, qui est continu même s'il semble se ralentir dans certaines régions, de travailleurs étrangers venant s'installer chez les planteurs ivoiriens et pour une certaine proportion d'entre eux s'installer comme cultivateurs ou planteurs.

Le premier de ces facteurs agit négativement sur le taux de croissance de la population rurale tandis que les deux agissent dans le sens d'un taux de croissance plus élevé.

L'analyse des taux de croissance des villes selon leur taille et selon les régions où elles sont implantées permet de mettre en évidence l'influence de certains facteurs économiques sur le développement des villes ivoiriennes. En effet, si l'on ventile les villes selon leur taux de croissance moyen pour les dix années 1955-65, on constate que les 16 villes qui ont un taux de croissance supérieur à 12 % par an se trouvent toutes dans la zone forestière c'est-à-dire dans la région qui a vu croître de façon spectaculaire le revenu de l'agriculture à des taux annuels voisins de 10 % tandis que le taux moyen d'accroissement des villes situées en savane n'est que de 5,5 % reflétant la médiocre progression de l'agriculture de savane pendant ces années.

Mais si l'environnement économique des villes et notamment l'agriculture est un des facteurs dont dépendent leurs croissances, le facteur prépondérant est l'évolution du nombre d'emplois dans les secteurs autres qu'agricoles. De ce point de vue, il faut chercher à rapprocher le taux de croissance urbaine de celui de l'emploi et de celui des principaux secteurs de l'économie. En 1965 le chiffre global de la main-d'œuvre active non agricole était d'environ 150 000 salariés ; ces emplois essentiellement urbains s'accroissent d'environ 12 % par an (3). Ce taux doit être rapproché du taux de croissance de l'ensemble de la production des industries et services qui serait de l'ordre de 11 % pour l'ensemble de la période 1950-65 : de 15 à 25 % pour l'industrie selon les périodes, de 7 à 12 % pour les autres secteurs (4).

Compte tenu d'une certaine insuffisance dans les données statistiques qui rend parfois approximatif le calcul de ces taux la comparaison de ces trois taux : taux de croissance urbaine 10 %, taux de crois-

(1) DUCHEMIN et TROUCHAUD, pp. 76-77.

(2) Ce phénomène a été très bien étudié dans les zones de départ du Département du Centre par J. MICHOTTE. Mouvements migratoires et développement économique dans la zone dense à l'ouest de Bouaké. ORSTOM, Sciences Humaines, VI, n° 9. Abidjan 1968.

(3) S. AMIN, *op. cit.*, p. 166.

(4) S. AMIN, *op. cit.*, p. 147 et annexe p. 303.

sance des emplois non agricoles 12 %, taux de croissance des secteurs non agricoles de l'économie 11 %, permet de vérifier pour la Côte d'Ivoire les correspondances étroites qui existent au niveau des villes entre croissance démographique et croissance économique.

MIGRATION ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La Côte d'Ivoire contemporaine connaît de très importants mouvements de migrations qui peuvent se décrire sous deux rubriques principales : les migrations internes à la Côte d'Ivoire, les migrations en provenance de l'extérieur du pays (1).

Les migrations internes sont de deux ordres, les unes se dirigent des campagnes vers les villes, c'est l'exode rural classique qui caractérise toute phase de développement économique, les autres plus originales, se dirigent des campagnes vers d'autres campagnes suivant des critères de rentabilité économique du travail différente selon les régions.

Le premier de ces types de migrations internes concerne selon le taux de l'année 1965, 17 000 personnes soit environ 0,6 % de la population rurale ivoirienne par an, taux en augmentation rapide : « pour la seule ville d'Abidjan, cet apport extérieur a triplé depuis 1955, il se situe à l'heure actuelle aux environs de 10 000 personnes par an (2) ». Les raisons de ces migrations sont principalement d'ordre économique.

C'est en milieu urbain qu'existe l'essentiel de la demande en emplois non agricoles ; mais les facteurs socio-culturels de cet exode rural ont aussi leur importance. La scolarisation y tient sa place à un double niveau ; à celui des élèves dans la mesure où beaucoup d'enfants originaires des villages viennent se scolariser en ville notamment dans le secondaire ; à celui des personnes ayant fini leur scolarité qui vont en ville pour chercher du travail et refusent de s'installer au village en tant que cultivateur en estimant que ce métier ne convient pas à leur savoir de certifié ou de breveté.

Le deuxième de ces types de migrations internes, de campagne à campagne, est plus difficile à saisir : ces migrations ont en effet souvent la forme de migrations saisonnières, même si leur répétition et leurs durées plus longues en font dans la plupart des cas la première étape de migrations définitives. Le recensement de 1958 donnait environ 100 000 comme effectif des ruraux nommés dans leur lieu de résidence, soit un peu plus de 3 % de la population rurale totale (3) ; les enquêtes 1962-64 donnent un chiffre inférieur, 73 000, probablement largement sous-estimé puisque des enquêtes plus localisées et plus approfondies viennent de montrer au contraire comment de tels mouvements s'étaient amplifiés au cours de ces dernières années (4).

Ces migrations sont dues avant tout à la différence de rentabilité du travail en zone de savane et en zone de forêt. Dans cette dernière, c'est grâce surtout jusqu'à présent à la culture du cacao et du café que la productivité du travail se trouve multipliée par rapport à celle du travail en zone de savane généralement productrice de céréales pauvres, mil, maïs, sorgho : le rapport entre productivité du travail en savane et en forêt serait de l'ordre de 1 à 4. Mais l'avantage de la forêt est encore plus marqué dans la

(1) Contrairement à la plupart des autres nations de l'Afrique de l'Ouest et pour des raisons économiques évidentes mais aussi peut-être pour des raisons socio-culturelles, un très petit nombre d'ivoiriens émigrent en dehors des frontières nationales.

(2) B. LE COUR GRANDMAISON, Communication à Montréal, n° 9.

(3) L. ROUSSEL, *op. cit.*, p. 140.

(4) J. MICHOTTE. L'hypothèse avancée par certains (ROUSSEL, *op. cit.*, p. 142) selon laquelle certaines migrations de retour se seraient produites à la suite de la baisse des cours du café et du cacao ne ressort d'aucune statistique.

mesure où les cultures qui sont pratiquées sont des cultures d'exportation et assurent un revenu monétaire beaucoup plus élevé que dans les régions de savane où les productions, principalement vivrières, ne sont commercialisables qu'en faibles quantités et à des prix très défavorables. Cette différence entre les revenus per capita au Nord (1), 7 000 F en moyenne pour 1965, au centre, 25 000 F en moyenne et au Sud 45 000 F en moyenne est une des données fondamentales de la structure de l'économie ivoirienne : ses implications sociales et politiques sont évidemment très nombreuses et l'un des objectifs du nouveau plan est de réduire les disparités entre les régions.

Les zones de savane qui sont centres de départ pour ces migrants ivoiriens ne sont pas toutes également concernées par ces mouvements de populations. Si les raisons économiques à ces mouvements sont à peu près les mêmes pour tous les pays de savane, des facteurs d'ordre socio-culturel agissent de façon assez complexe au niveau des motivations pour provoquer ou au contraire freiner ces mouvements dans les diverses populations de ces zones. C'est ainsi par exemple que le pays Baoulé semble beaucoup plus atteint que le pays Sénoufo par les migrations : une enquête menée dans 75 villages de la région de Bouaké a montré pour cette zone de savane, l'importance de ces migrations plus ou moins saisonnières : près d'un tiers de la population active masculine est absente pendant une partie de l'année; la vue de nombreuses familles se polarise autour de deux centres géographiquement distants de plusieurs centaines de kilomètres, le village d'origine en savane où l'on cultive les produits vivriers et où demeurent de façon constante les enfants et les vieillards, les plantations situées en zone forestière où viennent séjourner de façon plus ou moins sporadique les hommes et les femmes de la famille.

Dans l'ensemble, on peut estimer que ces migrations temporaires atteignent environ 10 % de la population des zones de savane. Ces absences ont des motivations, des destinations et des durées diverses : zones rurales forestières pour les hommes en quête d'un revenu monétaire supplémentaire, écoles et collèges des villes pour les adolescents entre 10 et 20 ans, grandes et petites villes pour les femmes. Ces absences temporaires sont souvent la première étape de migrations définitives.

Les migrations en provenance de l'étranger ont suivi une évolution rapide que la concentration dans le sud de la Côte d'Ivoire rend encore plus spectaculaire : au total, la moitié des 700 000 personnes nées à l'étranger réside actuellement dans le département du sud. Si l'on considère la population originaire de l'étranger en y comptant aussi les descendants d'immigrants nés en Côte d'Ivoire, on arrive à une estimation d'environ 400 000 personnes résidant en milieu urbain, soit environ 40 % de la population urbaine totale.

RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT ET MILIEU D'HABITAT
DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE (2)

(Milliers)

Département	Milieu rural	Milieu urbain	Total
Est	22	17	39
Centre	66	81	147
Centre-Ouest	26	28	54
Nord	20	28	48
Ouest	36	22	58
Sud (sauf Abidjan)	100	70	170
Abidjan	—	154	154
Total	270	400	670

(1) Documents Direction des Etudes de Développement. Ministère du Plan.

(2) Estimation de L. ROUSSEL. *Population*, 1965.

D'ailleurs comme le montre le tableau ci-dessus c'est la motivation économique qui conditionne les flux migratoires : ceux-ci se dirigent très nettement vers les principaux foyers de développement du pays, villes et zones forestières.

Une analyse plus détaillée *permettrait de voir au cours des dernières années*, les modifications dans les flux migratoires (pyramides d'âge, sex ratio) qui s'adaptent aux conditions économiques nouvelles.

Des brèves analyses qui viennent d'être, il ressort que le « miracle » économique ivoirien a été rendu possible par une sorte de « miracle démographique » parallèle : essentiellement l'immigration d'environ 1 000 000 d'étrangers comprenant une très forte proportion d'hommes adultes actifs. Il serait oiseux de se demander si la croissance démographique a précédé la croissance économique ou inversement. L'exode rural, les flux migratoires, le lent glissement de la population du nord, pauvre, vers le riche sud ont créé une véritable « armée industrielle de réserve » où les industries, les services, les plantations modernes puisent une main-d'œuvre bon marché et non revendicative. La relative absence de chômage montre la souplesse des structures économiques en pays forestier tropical ; un homme passe facilement du travail à la terre au travail en milieu urbain.

En milieu rural forestier tout se passe comme s'il y avait une série de seuils de densité de population pour un développement économique rapide. Dans le département de l'Est, il semble y avoir une saturation démographique qui paraît nuire au développement de la production : autour de 30 à 40 habitants au km², le système extensif d'exploitation semble saturé, les planteurs Agni refusent de concéder de la terre aux étrangers et la production ne s'élève que lentement. De même dans le sud-ouest presque désertique où la forêt ne s'ouvre qu'autour des chantiers d'exploitation de bois, la très faible densité de population, inférieure à 5 habitants au km² ne permet pas à la production de se développer rapidement. Tout se passe donc comme si pour l'exploitation du milieu forestier dans l'état actuel des techniques rudimentaires de production, une densité moyenne (environ 10 à 20 habitants au km²) était une condition optimale de développement de la production.

L'avenir proche ne devrait pas voir se ralentir les taux d'expansion dans le domaine économique comme dans le domaine démographique. Les taux de croissance naturelle de la population ne se modifient que très lentement et les pays pauvres de savane semblent des réservoirs inépuisables d'hommes : seuls des conditions politiques nouvelles pourraient modifier ces flux migratoires.

COMPTE RENDU

Il semble souhaitable pour certains que soient poussées les analyses différentielles entre les zones et l'impact des migrants. En effet, en l'état actuel de la documentation, il est difficile de conclure à des différences significatives, notamment du fait de l'influence perturbatrice des migrations avec l'extérieur.

Quelques réserves ont été formulées sur l'analyse causes-effets de la croissance urbaine par rapport à la croissance économique, de même que sur l'influence perturbatrice des migrations extérieures pour en tirer des conclusions significatives pour les populations autochtones. Un dernier point a été soulevé, concernant cette influence des migrants : c'est la question des flux financiers qui sont liés et de l'influence pratique, directe et indirecte du phénomène migratoire avec l'extérieur.